



Expatriation et déclaration de mon employeur

Par **gamiro**, le **19/10/2011** à **11:28**

Bonjour,

Ma société m'a fait un avenant de transfert d'une durée d'un an au Brésil l'année dernière. J'ai des doutes sur la façon dont a procédé mon entreprise pour mes déclarations à l'étranger, les primes...

J'ai donc travaillé durant un an à Sao Paulo sans toucher de salaire sur place. Je continuais à percevoir mon salaire en France. Avant le départ, il a été négocié que je toucherais une prime de déplacement qui serait versée sur le salaire français et un salaire en plus versé au Brésil. Du à des problèmes administratifs, ma société a versé la totalité sur le salaire français en déclarant comme "prime exceptionnelle", non exonérée d'impôts.

Sur mes fiches de paie, rien n'indique que j'étais à l'étranger.

Ma déclaration d'impôts est donc partie aux non-résidents, je crains de devoir payer une différence d'impôts et que le Trésor public ne comprenne pas trop...

Ma société est-elle en droit?

Ai-je un recours?

Merci pour votre aide et certains éclaircissements!